

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2023

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS PAR LA PRATIQUE DE TESTS INDIVIDUELS
ET STATISTIQUES - (N° 1494)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL63

présenté par
M. Ferracci, rapporteur

ARTICLE 2

I. – À l’alinéa 5, après le mot :

« compétence »,

insérer les mots :

« en matière ».

II. – En conséquence, après le mot :

« sociale »,

supprimer la fin de l’alinéa.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.